

EXTENSION DE LA RESERVE NATURELLE NATIONALE (RNN) DES SEPT-ILES

COMPTE-RENDU DES ECHANGES DU GROUPE DE TRAVAIL « ACTIVITES DE LOISIRS EN MER » DU 30/04/2019

13h30 – 16h00 Pôle Phoenix (Pleumeur-Bodou)

Rédacteurs : Carole DUVAL et Pascal PROVOST

Annexes : diaporamas présentés en séance et synthèses cartographiques

Participants	
<ul style="list-style-type: none"> x J. BAIN (Perros-Guirec) x G. BENTZ (Station LPO Ile-Grande) x A. CANDELA (Aquarium de Trégastel) x N. DELHOMME (Armor Navigation) x L. DELMONT (Sant C'hireg) x Y. DELVAUX (Association des Plaisanciers de Perros) x G. DE NANTEUIL (Association L'Archipel Libre) x A. DENIAU (LPO – RNN des Sept-Iles) x C. DUVAL (DREAL Bretagne) x Y. FEVRIER (GEOCA) x J. GROUSSEAU (LPO – RNN des Sept-Iles) x E. GUERN (Sant C'hireg) x P. GUEUTIER (Comité départemental de voile des Côtes d'Armor) x A. HAMON (Perros-Guirec) x Y. HAMON (Association des pêcheurs plaisanciers de l'île Grande) x M. HIGNETTE (ArmorScience / UCA) x M. LE BORGNE (LTC – Natura 2000) x JP LE GAOUYAT (Association Ar Jentilez) x N. LEGER (DDTM/DML des Côtes d'Armor) x G. LE GUEN (Plongeur apnéiste) x Q. LE HERVE (Maison du Littoral, Perros-Guirec) x B. L'HOTELLIER (Pleumeur-Bodou) x S. LOUBRY (Centre Activité Plongée de Trébeurden) 	<ul style="list-style-type: none"> x C. MANGEL (Association 7 Iles 2000) x B. MEYER (Amicale Pleumeroise des Amis de la Mer) x C. MOULIN (DREAL Bretagne) x F. NATIVEL (Association Ar Jentilez / Association de défense des sites et de la qualité de vie des quartiers de Ploumanac'h et de la Clarté) x A. NOULIN (DREAL Bretagne) x JF OMNES (Comité départemental des pêcheurs plaisanciers) x C. OOGHE (Ecole de Voile de Trebeurden) x Arnaud PARISCOAT (Comité départemental de Canoë Kayak) x P. PROVOST (LPO – RNN des Sept-Iles) x J. RICHE (Amicale Pleumeroise des Amis de la Mer) x A. RETHORE (Fédération de Chasse sous-Marine Passion) x P. SCEMAMA (IFREMER) x M. SPARTA (Perros-Guirec) x F. SVILARICH (Association L'Archipel Libre) x JP TITE (Trégastel) x A. THUILLANT (Club Nautique de Trégastel) x A. VALEGAS (Comité départemental de Canoë Kayak)

Propos introductifs de la DREAL

Il s'agit de la seconde réunion de ce GT « Activités de Loisirs en mer ». A l'occasion de la première rencontre, un premier état des lieux des pratiques avait été réalisé sur la base des éléments recensés dans le document d'objectifs du site Natura 2000. L'objectif aujourd'hui est d'affiner ce diagnostic et notamment de spatialiser les activités sur le territoire. En parallèle, le GT « Connaissances » a validé les espèces et habitats à enjeu, ceux-ci ont également été spatialisés. Le GT « Activités professionnelles de la mer » a, quant à lui, été reporté compte-tenu des échéances liées à Natura 2000 et plus particulièrement le rendu de l'Analyse Risque Pêche sur le site « Côte de Granit-Rose – Sept-Iles ».

A l'ordre du jour seront présentés : un retour sur les conclusions du GT « Connaissances » du 5 avril, des compléments de diagnostic par la DML et un bilan de la fréquentation de l'archipel par le gestionnaire. Une séquence de travail en atelier est également prévue afin de spatialiser plus précisément les activités de

loisirs. Enfin, une dernière présentation sera réalisée par l'IFREMER sur l'évaluation des services écosystémiques sur le territoire (étude co-pilotée avec la réserve naturelle des Sept-Iles).

Approbation du compte-rendu du GT du 04/12/2018

Pas de remarque particulière sur le compte-rendu du GT du 4 décembre 2018.
Pour rappel, les activités et usages avaient globalement été listés et complétés en séance mais non spatialisés.

Retour sur le GT « Connaissances » du 05/04/2019

Le travail en GT s'est basé sur un tableau visant à hiérarchiser les enjeux qui avaient été identifiés au sein des trois sites Natura 2000 de la côte Nord Bretagne. En parallèle, le gestionnaire a rencontré des scientifiques et universitaires de la région afin de recueillir leur expertises sur les enjeux de ce secteur. Globalement, il s'avère que les « dire d'experts » et le travail de hiérarchisation se recoupent et identifient les mêmes enjeux tant sur les habitats que sur les espèces.

Les résultats sont les suivants pour les habitats :

- enjeu prioritaire pour les forêts de Laminaires, les herbiers de zostères, les bancs de maërl ;
- enjeu fort pour les récifs à Gorgones et roses de mer, les sables coquilliers, les roches médiolittorales.

Les scientifiques ont mis en exergue d'autres habitats à enjeu tels que les habitats à algues rouges, les prés salés, les vasières, les galets et cailloutis (particularité du territoire mal connue).

Les cartes de répartition de ces habitats sont présentés. Seuls les habitats à enjeu prioritaire et fort y figurent.

Les résultats sont les suivants pour les espèces :

- enjeu très fort pour le phoque gris ;
- enjeu fort pour le puffin des Anglais, le fou de Bassan, le guillemot de Troil, le pingouin torda, le macareux moine, le puffin des Baléares et le marsouin commun.

Les zones fonctionnelles pour ces espèces, qu'elles soient pour l'alimentation ou le repos, sont également à cibler afin de garantir leur bon état de conservation. La spatialisation de ces zones fonctionnelles pour la plupart des espèces a été réalisée via un travail de modélisation en lien avec l'université de Cork :

- aires d'alimentation les plus grandes pour le fou de Bassan, le puffin des Anglais, le fulmar boréal, l'océanite tempête et le goéland brun ;
- aires d'alimentation plus resserrées à l'échelle des trois sites Natura 2000 (<75 kms) : pingouin torda, macareux moine, cormoran huppé, goélands argenté et marin.

La zone fonctionnelle pour le phoque gris est estimée à 30 kms environ des reposoirs au moins pour une partie de l'année (études en Iroise). Pour le marsouin commun, on constate une forte concentration le long de la côte de Granit Rose dont la côte de Ploumanac'h (données dépendantes aussi de l'effort d'observation).

Une réserve naturelle ne pourra pas couvrir ces surfaces très étendues.

Éléments de diagnostic complémentaires sur les activités de loisirs

Le secteur est extrêmement riche en activités de loisirs. L'idée aujourd'hui est de partager les connaissances de terrain des participants, le travail de spatialisation à venir sera d'une grande importance pour compléter l'ensemble du diagnostic et, par la suite croiser « enjeu de conservation » et « enjeu d'usages ».

A l'occasion d'un entretien avec le personnel du sémaphore de Ploumanac'h, dont le rôle est d'observer tout ce qui se passe sur le plan d'eau, des compléments de diagnostic ont pu être apportés sur les pratiques actuelles :

- vedettes à moteur : forte activité de plaisance et de pêche de loisir ;
- voile : complexe à diagnostiquer, il y a des pratiquants libres mais également des clubs nautiques et des pratiques associatives (vieux grément Ar Jentilez notamment) ;
- vedettes à passagers : le Sant C'hireg est considéré comme une activité commerciale, au même titre que Armor Navigation ;
- kayak de mer / paddle : les îles sont relativement loin donc concernant le kayak de mer, il s'agit d'un public d'initiés. On observe par contre des embarcations plus légères type paddles et kayaks gonflables mises à

l'eau à partir des bateaux qui se rendent au sein de l'archipel. Les centres nautiques ayant une section kayak de mer proposent également des expéditions vers les Sept-Iles à la journée. Cela peut concerner des centres nautiques de tout le département ;

- aviron : peu d'information, pratique limitée principalement côtière (un club d'aviron de mer à Perros-Guirec, un club à Lézardrieux et un club à Tréguier) ;
- plongée : activité bien présente et diversifiée dans le secteur (plongée bouteille, plongée apnée, pêche sous-marine) ;
- jet-ski / ski nautique : activité de jet-ski limitée mais activité de ski nautique bien présente. Ces activités ne se pratiquent pas dans un état d'esprit de découverte des lieux, mais plutôt comme une activité sportive.

Il faut également veiller à l'émergence de nouvelles activités : nouveaux supports nautiques et escales de paquebots par exemple.

On observe de plus en plus de survols sur le plan d'eau, qu'ils soient civils (avions d'affaire ou de tourisme) ou militaires. Des survols de drones sont également évoqués avec des autonomies de plus en plus importantes au départ de la côte ou encore au départ de bateaux.

Les passages réguliers des bateaux de la Brittany Ferries au large des Sept-Iles reliant Roscoff à l'Angleterre sont évoqués. Certains participants notent leur passage entre les Triagoz et la côte ou encore entre les Sept-Iles et la côte mais de manière plus ponctuelle. Le Sémaphore a confirmé ce type de trafic maritime dans le secteur. Il est rappelé que ce sont des navires de commerce qui peuvent avoir des avaries, ils impliquent des vibrations dans l'eau qui ne sont pas négligeables.

Concernant les navires de croisières, dans le département des Côtes d'Armor, seuls les ports de St Brieuc et Tréguier sont des ports de commerces dans lesquelles sont autorisées les escales commerciales régulières. Des escales en dehors de ces deux ports peuvent être ponctuellement autorisées par la préfecture maritime. Certaines ont déjà été observées, il y a quelques années, en baie de Perros.

↳ Des compléments sur le trafic des bateaux de la Brittany Ferries seront recherchés auprès du Sémaphore (routes, condition d'accès et fréquence). Des compléments seront également recherchés auprès de la Préfecture Maritime sur les escales commerciales de navires de croisière.

Bilan de la fréquentation de l'archipel des Sept-Îles

Le suivi de la fréquentation est réalisé au sein de la réserve naturelle suivant un protocole précis depuis 16 années. En moyenne, 90 jours de présence sur site sont nécessaires chaque année pour la réalisation de ce suivi.

On constate une fréquentation moyenne de 800 mouillages et 2500 plaisanciers par an. Le site est peu fréquenté si l'on compare à des secteurs comme les Glénan (quelques centaines de mouillage par jour). L'évaluation de la fréquentation des mouillages est réalisée sur 3 secteurs : au nord et au niveau de la cale de l'île aux Moines et en face de la plage de l'île Bono. On constate des pics de fréquentation en août.

Les écarts type sont plus importants sur les mois où la fréquentation est également la plus forte. Cela s'explique par la forte variabilité de la donnée. Durant ces périodes de forte fréquentation, on peut passer de 0 à 50 mouillages/jour selon les conditions météorologiques par exemple.

Le nombre de pratiquants de pêche à pied augmente avec le nombre de bateau présents en mouillage. Leur présence est liée aux grandes marées. Le secteur reste tout de même relativement peu fréquenté.

L'essentiel de l'activité de plage est réalisée sur la plage de Bono, autorisée en juillet et août. Cette activité est variable suivant les conditions météo mais globalement, nettement plus importante en août (73 %).

La pratique des engins tractés est peu courante dans le secteur.

On constate une petite recrudescence des survols par des drones notamment ces deux dernières années. Les survols à basse altitude (survol civil et survol militaire) sont réguliers aux Sept-Îles.

Ateliers de spatialisation des activités et usages

Le travail de cartographie des activités est réalisé en trois groupes comprenant chacun des représentants de différentes activités. La restitution des travaux est réalisée pour chacun des 3 groupes en séance.

Le tableau suivant en présente une synthèse.

Activités	Localisation	Saisonnalité
Surf, Kitesurf, Paddle, Planche à voile	Proche côtier, baie et anses du littoral	Toute l'année, pic en saison.
Pêche à pied	Proche côtier, archipel des Sept-Iles, Triagoz	Pic lors des grandes marées.
Plaisance	Sur tout le secteur jusqu'à 6 miles	Toute l'année, pic en saison.
Pêche de loisir en mer	Sur tout le secteur, jusqu'à 6 miles, casier le long de la côte, pêche à la ligne et à la traîne sur tout le secteur, augmentation de la pêche au thon au large des Sept-Îles vers le Nord.	Toute l'année, pic en saison.
Plongée bouteille, chasse sous-marine	Activité localisée sur des spots particuliers (les plateaux rocheux), proche côtier localisé comme la Méloine, les Triagoz et les Sept-Iles	Toute l'année
Kayak de mer	Sur l'ensemble du littoral	Toute l'année, pic en saison.
Ar Jentilez et Sant C'hireg	Autour de l'archipel des Sept-Iles, mouillage devant la cale de l'île aux Moines et entre l'île aux Moines et l'île Plate, navigation ponctuelle au niveau des Triagoz, descente occasionnelle sur Tomé	
Prélèvements de l'aquarium et sorties pédagogiques	Variable	Ponctuel
Survol	Sur tout le secteur	
Slack Line	Nouvelle activité qui se pratique entre deux pointes rocheuses.	
Scooter des mers	Proche côtier, observations ponctuelles sur le secteur de Trébeurden	

Globalement la pêche plaisance est une activité à la baisse ces dernières années. On constate une diminution du taux d'occupation des ports, des disparitions de pontons, beaucoup de bateaux en vente... Ce constat est à généraliser à l'ensemble du département, le corps mort est délaissé au profit du bateau transporté sur remorque et mis à l'eau au gré des envies.

La spatialisation des activités, telle qu'issue des ateliers, est présentée dans les cartes jointes.

Les activités récréatives en lien avec l'écosystème marin (cf diaporama)

Les résultats présentés sont issus d'une étude menée par une étudiante en Master II (Agroparistech) en 2018 sur le territoire Côte de Granit Rose – Sept-Iles.

Dans un premier temps un travail d'identification des activités sur lesquelles concentrer l'étude (centres d'intérêts des gens du territoire) a été réalisé en concertation avec les acteurs locaux à l'occasion d'un atelier. Les activités récréatives et le tourisme sont ressortis. L'objectif de l'étude était d'évaluer l'importance de ces activités pour le territoire et leur dépendance à une bonne qualité du milieu marin.

Un important travail d'enquête a été réalisé sur tout le territoire (dans les ports, les gares, les plages, les marchés, les super marchés...) sur les 7 catégories d'activités récréatives suivantes : kayak, voile, plaisance, plongée, apnée, pêche récréative et randonnée.

La randonnée et la pêche récréative constituent les deux activités les plus pratiquées par les résidents mais également par les touristes.

Le secteur est choisi pour la réalisation de ses activités en premier lieu pour des raisons pratiques mais également pour la qualité du milieu naturel.

Il a également été demandé aux enquêtés d'évaluer la qualité du milieu naturel : perception d'une bonne qualité des paysages marins et sous-marin ainsi que l'abondance des oiseaux, perception moyenne pour les résidents quant à l'abondance des poissons et crustacés et perception moyenne pour les touristes quant à l'abondance des phoques.

Pour toutes les activités, plus de la moitié du temps passé par les pratiquants est lié à la qualité de

l'environnement.

L'étude a porté également sur l'évaluation des dépenses réalisées pour les pratiques. Différents types de dépenses : petits et gros équipements, valorisation du temps passé pour préparer l'activité. L'activité la plus coûteuse est la plaisance et la moins coûteuse, la pêche récréative. Les dépenses engagées par les touristes pour profiter des écosystèmes marins ont été estimées à 100 millions d'euros en 2018 et entre 15 et 25 millions pour les résidents.

Les retombées économiques pour le territoire, liées à la qualité écologique du site ont été estimées à un minimum de 397 millions d'euros par an (visiteurs pour lesquels le site a été décisif dans le choix de leur destination et qui ont passé plus de 50 % de leur temps à profiter des écosystèmes marins).

Les participants du GT demandent si les chiffres annoncés vont avoir une quelconque incidence sur le travail qui nous occupe, autrement dit le projet d'extension de la réserve naturelle des Sept-Îles. Ce chiffrage économique positif va-t-il nous garantir la pérennité d'utilisation de cette zone ?

Ces chiffres peuvent être traduits de différentes façons, soit on souhaite mettre en avant que les activités dépendent de la bonne qualité du milieu marin qu'il convient de préserver, soit on souhaite souligner l'importance de ces activités récréatives pour le territoire et qu'il faudrait les développer.

A la lecture de ces chiffres, on se rend compte de l'importance de l'équilibre entre fréquentation et préservation du milieu naturel. Quand l'équilibre est rompu, la qualité du milieu a attiré tellement de monde que le patrimoine naturel en pâtit. La question de l'équilibre aux Sept-Îles est posée. Globalement, vu l'état de conservation des habitats et des espèces, on peut considérer être en situation d'équilibre au niveau de l'archipel. Cependant des facteurs extérieurs peuvent mettre à mal cet équilibre, notamment la multiplication des activités, l'émergence de nouvelles pratiques ou l'implantation de nouvelles activités. L'extension de la RNN des Sept-Îles permettrait de maintenir cet équilibre fragile.

Points divers, échanges

Le gestionnaire de la réserve naturelle rappelle que ce projet d'extension s'inscrit dans une approche globale (association des économistes, des sociologues...) et pas seulement naturaliste. La nature sous cloche est révolue : la préservation du milieu naturel ne se conçoit pas sans les activités de l'homme qu'elles soient traditionnelles, récréatives ou économiques. L'environnement marin est support d'activités économiques, sociales et de biodiversité.

Certains participants s'interrogent sur l'apport des travaux menés dans les groupes de travail par rapport au projet d'extension de la réserve naturelle. Tout le monde est conscient qu'il faut faire des efforts, le partage et les échanges au sein de ces GT sont importants.

La DREAL précise que le GT Plénier est l'instance dans laquelle les éléments produits en GT seront présentés. Ce sera l'occasion de discuter plus précisément de l'extension de la réserve naturelle et de s'assurer que ce projet répond bien à la problématique du territoire et à la question du maintien d'un équilibre.

En effet, pour le cas de l'archipel des Sept-Îles, la fréquentation mesurée sur 16 ans s'avère être constante (variations suivant la météo). En parallèle, on peut constater une relative stabilité écologique du système. On peut ainsi conclure que les pressions sur l'environnement marin sont supportables.

Cette situation d'équilibre doit perdurer pour les années à venir. L'objectif principal de l'extension de la réserve naturelle pourrait être de maintenir un partage et une gestion équilibrée de cet espace tout en suivant l'évolution de l'écosystème et d'inscrire cet équilibre dans le temps.

Un élu souligne que les activités économiques ne se développeront que s'il n'y a pas de frein et de privation des libertés. La fréquentation des ports est en baisse. Il faut être prudent à ne pas renvoyer une image de la côte de Granit Rose où tout est interdit.

Un participant s'interroge sur le suivi de la qualité du milieu marin. Des indicateurs ont été créés pour évaluer cette qualité et pour le moment, aucun résultat des mesures visant à renseigner ces 11 indicateurs n'a été diffusé. Le DREAL explique que ces indicateurs font l'objet d'un rapportage à l'Europe tous les 6 ans et qu'ils sont en cours de mise à jour. Cependant les indicateurs précédents doivent être disponibles.

↳ **La DREAL mettra à disposition les indicateurs disponibles ou les liens pour aller les consulter.**

Conclusion

La prochaine réunion concernera le GT « Activités professionnelles de la mer », dédiée à l'activité de pêche le 3 juin 2019. Le GT plénier sera réuni en septembre – octobre 2019.